

REVUE DE LA QUINZAINE

LITTÉRATURE

Henri Liebrecht : *Histoire du Théâtre français à Bruxelles au XVII^e et au XVIII^e siècles*, Edouard Champion. — *Biographie du cardinal de La Rochefoucauld*, par Jean Desbois, publié par le comte Gabriel de La Rochefoucauld, Eugène Figuière. — Gabrielle Basset d'Auriac : *Les deux Pénitences de Louise de La Vallière*, Perrin. — P. Saintyves : *Les Contes de Perrault et les récits parallèles, leurs origines*, Emile Nourry. — Mémento.

L'histoire politique, l'histoire littéraire, l'histoire des mœurs souffrent, en France, de n'avoir point à leur disposition les minutes de notaires. Elles resteront sinon inexactes, du moins incomplètes aussi longtemps que cette source leur sera refusée. Pris individuellement, les notaires se montrent fort disposés à verser aux archives des dossiers qui les encombrant et qui, peu à peu, périssent dans des greniers ou des caves sous l'action de l'humidité ou la morsure des vers. Réunis en corps, nos garde-notes prétendent conserver leurs privilèges anciens. Ils résistent à toutes les invites, invoquent les lois qui les préservent du désaisissement. Ils affirment que les familles auraient à craindre les indiscretions des écrivains.

Leurs arguments n'offrent aucune valeur. D'abord, les minutes sont, chez beaucoup d'entre eux, gardées de façon précaire puisque, par milliers, les actes notariés originaux circulent dans le commerce. Il n'est pas, à cette heure, un seul minutier qui soit complet dans toutes ses parties. Nous connaissons, en province, des études dont les titulaires se sont débarrassés en bloc de leur paperasse gênante, d'autres où les érudits locaux puisent à pleines mains, emportant sans scrupule les documents utiles à leurs travaux.

Que les lois défendent aux tabellions de se séparer de leurs dossiers, nous ne le contestons pas. Pourquoi donc alors, dans plusieurs départements de France, ces dossiers sont-ils réunis

aux archives ? Les lois, respectées à Paris, ne le sont-elles plus en province ?

Les notaires parisiens nous la baillent belle quand ils semblent redouter que les historiens ne portent du tort aux familles subsistantes en révélant certains faits d'ordre intime. Ont-ils donc jamais examiné leurs minutes anciennes ? On peut affirmer que rien, dans les actes, consistant en contrats de mariages, donations, constitutions ou transports de rentes, inventaires de biens, testaments, établissements de sociétés commerciales, contrats d'apprentissage, quittances, etc., ne présente un caractère secret.

Beaucoup de notaires parisiens, fort courtois, consentent d'ailleurs à communiquer aux historiens ces documents. Certains s'y refusent. Nous avons vu des Français ne point obtenir connaissance d'actes forts importants pour leurs travaux alors que des étrangers, par l'entremise de leurs ambassades, pénétraient aisément dans le jardin clos des études et s'emparaient de la matière contenue dans ces mêmes actes. Nous signalerons d'ailleurs, en temps et lieu, les ouvrages où figureront les actes en question.

Ces réflexions succinctes nous sont inspirées par la lecture du très important ouvrage de M. Henri Liebrecht : **Histoire du Théâtre français à Bruxelles au XVII^e et au XVIII^e siècles**. Nous ignorons tout de notre théâtre ou, du moins, nous n'en savons que les pauvres faits révélés par les dépouillements d'archives des Campardon et autres chercheurs. Tous les titres de ce théâtre, toutes les pièces concernant sa situation matérielle et sa vie sont entre les mains des notaires. Eudore Soulié l'a démontré nettement lorsque, avec une autorisation impériale, il a dépouillé les répertoires des études pour y retrouver les papiers de Molière, de sa famille et de son groupe comique. Nous sommes encore à peu près réduits, quand nous voulons disserter sur l'art théâtral d'autrefois, à une documentation livresque forcément limitée. Les annales de nos premières troupes nomades et celles de l'Hôtel de Bourgogne n'existent qu'à l'état rudimentaire. Personne n'a pu encore donner un renseignement circonstancié sur ce théâtre du Marais où brillèrent Mondory, le capitaine Matamore, Jodelet et autres acteurs illustres. Les noms véritables de beaucoup de farceurs nous demeurent inconnus. Or pas un geste des proprié-

taires de jeux de paume, des comédiens, des bateleurs même n'était exécuté sans l'entremise des notaires. Les minutiers conservent les baux et toutes les conventions. Dans leurs études, on peut encore retrouver, par les révélations des contrats de mariages, des inventaires, etc., la physionomie du peuple bigarré qui tenait ses assises dans la paroisse Saint-Eustache et au Marais et possédait des ramifications au Pont-Neuf comme dans toutes les villes importantes de France.

Plus heureux que les historiens de Paris, M. Henri Liebrecht a trouvé, rassemblés aux archives royales de Bruxelles, d'Anvers et de Gand, les minutiers des notaires de son pays, lorsqu'il se proposa d'écrire son volume sur le théâtre français en Belgique. Son travail n'était pas pour cela plus aisé, mais il était plus assuré de ne pas rester infécond. M. Liebrecht a dû, avec une patience rare, examiner des liasses sans nombre. Il ne s'est pas contenté de ce labeur gigantesque. Il a porté son investigation dans divers départements parallèles, Finances, Conseil d'État, Chambre des Comptes, Guerre, Hospices, Hôtels de Villes, etc... Chacun de ces départements lui a fourni une matière documentaire, mais la plus précieuse incontestablement, il l'a rencontrée dans les dossiers notariaux. Il est ainsi parvenu à construire un ouvrage énorme, solide dans toutes ses parties, alimenté par des faits inédits en si grand nombre que le recours à la précaire information livresque lui devenait presque inutile. Il n'a cependant pas négligé celle-ci qui est abondamment représentée dans ses références.

On peut dire que cette *Histoire du Théâtre français à Bruxelles* compte désormais parmi les plus importants et les plus utiles ouvrages de fonds. Elle est écrite en une langue claire et nette, soucieuse de présenter les faits et les événements avec méthode et dans une exacte chronologie. Une illustration abondante, toujours inédite, et des fac-similés d'autographes de presque tous les comédiens accompagnent le texte.

Ce livre ne nous apporte rien de particulier sur l'histoire de notre théâtre en France, mais il fournit, dans la partie concernant le xvii^e siècle surtout, un complément remarquable à ce que nous avaient appris nos propres érudits. M. Henri Liebrecht retrouve nos troupes nomades à l'instant où elles passent la frontière et où nous perdons leurs traces souvent pour plusieurs an-

nées, souvent pour toujours. Il les suit pas à pas, connaît toutes leurs démarches, leurs établissements, les baux qu'elles dressent, les pièces qu'elles jouent, leur vie intime même, mariages d'acteurs, naissances d'enfants, etc. . . . Ainsi, par exemple, nous rencontrons, dans son livre, des pages très curieuses sur la fameuse bande de Philandre, ce comédien que l'on suppose avoir été le modèle de Scarron écrivant le *Roman comique*. La troupe des Raisin, que les frères Parfait et Jal, historiographe averti des comédiens, abandonnaient pendant une longue période de sa pérégrination, les Guérin, les Beaulieu, les Villabé, les Millot, les Dorimon, les Rosidor, les Villers, etc. . . ., soit qu'ils jouent au jeu de paume du Fossé-aux-Loups ou de la montagne Sainte-Elisabeth, ou encore à la Cour des gouverneurs généraux, ou encore à l'Opéra du Quai-au-Foin, nous sont présentés par M. Liebrecht dans tous les hasards de leurs tribulations hors de France. Bien mieux, grâce à ce patient chercheur, nous apprenons quels furent, au cours des années, leurs compagnons et leurs compagnes de gloire ou de misère.

M. Liebrecht nous donne aussi la physionomie physique du théâtre construit, toujours sur un même modèle, par chaque troupe dans le jeu de paume loué par elle pour un temps plus ou moins long. Des actes notariés lui ont permis de la reconstituer.

Il ne se contente pas d'étudier les troupes de campagne jusqu'à l'heure si mal connues. Il fait l'historique de tous les théâtres bruxellois. En 1682, l'Opéra du Quai-au-Foin est construit par le chevalier J. B. Petrucchi et par Pierre Fariseau sur le modèle de l'Académie de musique de Paris. Cet opéra tend à devenir un théâtre régulier. Des troupes françaises importantes, comprenant jusqu'à 140 personnes, y interprètent, avec grand luxe de décors et de costumes, des pièces à machines, des comédies généralement françaises et des farces italiennes. L'œuvre de Lully y est principalement prisée. Ce théâtre subit de nombreuses vicissitudes et finit par être transformé en grenier à foin après avoir ruiné ses différents directeurs.

Gio Paolo Bombarda, financier italien, fut l'un de ces directeurs. Cet adroit personnage, fort bien en cour, à la fin du xviii^e siècle, fondera le théâtre de la Monnaie. M. Liebrecht consacre une importante partie de son ouvrage à ce nouveau théâtre qui, après son inauguration, en 1700, comptera parmi les plus

fastueux d'Europe. Comme le précédent, le théâtre de la Monnaie ruinera, sauf le fameux d'Hannetaire, tous les capitalistes qui tenteront de lui donner une existence durable. Les troupes en seront le plus souvent françaises. Le répertoire s'alimentera sans cesse à Paris. Tous nos auteurs comiques ou tragiques, anciens ou récents, et nos musiciens, sauf peut-être Grétry, Belge mais francisé, lui fourniront ses succès et contribueront à sa renommée. Pendant un temps limité, au cours de l'occupation de Bruxelles par les troupes françaises, Favart le dirigera. Peut-être souffrira-t-il surtout de la médiocrité de ses pensionnaires dont aucun, en dehors de la famille d'Hannetaire, ne connaîtra une véritable réputation.

Nous ne pouvons, en ce bref article, donner une exacte idée de la masse compacte de faits contenus dans l'ouvrage de M. Liebrecht, ni même citer les œuvres qui, au cours de deux siècles, furent empruntées, par les théâtres belges, à notre production littéraire. Nous engageons vivement les lecteurs qui s'intéressent à l'art théâtral à acquérir ce livre précieux et sûr où l'on regrette seulement de ne pas rencontrer un index alphabétique des noms cités.

MÉMENTO. — M. Gabriel de La Rochefoucauld réimprime une *Biographie du Cardinal de La Rochefoucauld*, par Jean Desbois (Figuière, éditeur), biographie peu importante et d'un assez maigre intérêt, mais à laquelle, fort heureusement, l'éditeur a ajouté une bonne introduction et des notes explicatives. — M^{me} Gabrielle Basset d'Auriac croit avoir, dans son livre : *Les deux pénitences de Louise de La Vallière* (Perrin, éditeur), apporté des détails psychologiques nouveaux sur la favorite de Louis XIV. En réalité, elle a refait, agréablement, mais dans un style souvent incorrect, et avec plus de dons d'hagiographe que d'historienne, le travail de Lair. Lair n'avait pas tout dit certes, mais il avait dit tout ce que M^{me} Basset d'Auriac répète avec moins de certitude et de connaissance du temps. Depuis Lair, que M^{me} Basset d'Auriac ne cite et n'aime guère, M^{me} Judith Cladel avait publié un petit livre où l'on trouve peu de choses nouvelles, les dires de Primi Visconti exceptés. La nécessité d'un nouveau volume sur Louise de La Vallière ne s'imposait pas. Du moins, pour donner quelque attrait historique à ce nouveau volume, fallait-il utiliser nombre de documents mis au jour par quelques érudits de ce temps. Or nous ne voyons dans le travail de M^{me} Basset d'Auriac aucune recherche de ces documents. — M. P. Saintyves, publiant une nouvelle édition des *Contes de Perrault* (Emile

Nourry, éditeur), a recherché leurs origines dans les coutumes primitives et les liturgies populaires et bâti ainsi un très important volume de 650 pages. Nous apprenons, dans ce volume, qu'il faut diviser ces contes en contes d'origine saisonnière, contes d'origine initiatique, fabliaux et apologues. M. P. Saintyves, à leur propos, a interrogé toutes les littératures, mythologies et folklore anciens et retrouvé dans de nombreux pays et provinces les traces des légendes et coutumes d'où sont nées, sous leur forme naïve et charmante, les douces fictions de notre conteur. Son travail énorme, fort docte, souvent très curieux, parfois même plein de poésie, nous révèle des textes captivants dans leur ingénuité. Le bon Perrault, qui était savant certes, mais bien moins savant que M. P. Saintyves, serait étonné de voir que son œuvre, faite pour amuser les enfants, avec un talent s'ignorant lui-même et à l'aide de quelques traditions, pouvait tenir d'un lien si sûr à tant de merveilles bien éloignées de sa connaissance.

Revue. — *Bulletin du bibliophile* du 1^{er} mars 1924. *L'Illustration romantique*, par M. Jacques Aynard. — *Revue d'histoire littéraire de la France*, octobre-décembre 1923. Le docteur L. Babonneix publie une série de pièces d'archives inédites, fort intéressantes, et qui donnent des lumières sur la jeunesse mal connue de *Julie Bouchaud des Hérelles*, la future Elvire de Lamartine. Celle-ci, de 1796 à 1800, habita la maison Coigny, à Paris, sous la garde de sa tante, Louise-Julienne Bouchaud de La Foresterie. Elle connut, dans cette maison, toutes les misères, même celles du froid et de la faim. De là, peut-être, dans la suite, son air languissant, sa faiblesse, cette figure de rêve qui attira Lamartine. Dans le même numéro, parmi les mélanges, citons : *Henri IV et l'historiographe du Haillan*, par M. P.-M. Boudois ; la suite des *Divers propos du chevalier de Méré*, par M.-Ch. H. Boudhors ; *Alfred de Vigny critiqué par Brizeux*, par M. Edmond Estève.

ÉMILE MAGNE.

LES ROMANS

Henri Béraud : *Lazare*, Albin Michel. — Louis Hémon : *Colin-Maillard*, Grasset. — Léon Pierre-Quint : *La femme de paille*, Férenczi. — Francis de Miomandre : *La naufragée*, Férenczi. — Titayna : *Simplement*, Flammarion. — Magdeleine Chaumont : *La divine maîtresse*, Albin Michel. — André Ibels : *La page blanche*, Fasquelle. — Jacques Chabannes : *Les défroqués*, Albin Michel. — Henri Mariol : *Les souliers du mort*, Férenczi. — Edouard de Keyser : *Le Papyrus*, Renaissance du livre. — Jacques Dyssord : *La paroisse du moulin rouge*, Albin Michel. — Jacques Mortane : *Blaise Putois boxeur*, Baudinière. — Gaston-Charles : *Le bélier de Syracuse*, hors commerce.

Lazare, par Henri Béraud. C'est lorsqu'ils recherchent l'étude d'exception que les écrivains les plus sincères se heurtent à des